

Étaient présents :

Équipe pédagogique : Mesdames Bontempelli (directrice) ; l'ensemble des enseignants et enseignantes à l'exception de M. Verroust et Mme Dubos

Représentants des parents d'élèves FCPE : Séverine COUPAYE ? Laure GUENAOUI , Julien FOUCART et Lisa LEONARDI.,

Mairie : M. Baron

1. Prévision d'effectifs 2022/2023

70 CP / 86 CE1 / 74 CE2 / 65 CM1 / 67 CM2

Total = 374 avec ULIS (378 cette année)

A priori, il n'y a pas de risque de fermeture mais pas d'ouverture de classe non plus.

Il est trop tôt pour une proposition de structure.

Pour les CP, ça ne pourra pas être plus de 24 par classe.

2. Action vers les élèves avec difficultés durables

Notification MDPH = 16 élèves avec AESH de 6h à 15h hebdo, soit 6 AESH mutualisées et 1 AESH collective pour les ULIS (12 élèves). Tous les élèves avec notification MDPH bénéficient d'une AESH. L'école bénéficie d'un service civique qui accompagne un enfant + remplace les AESH si absences. L'enveloppe budgétaire est là mais il manque d'une manière générale beaucoup d'AESH notamment dans le secondaire.

Nombre d'équipes de suivi = 30 + 4 équipes préparatoires pour constitution d'un dossier MDPH pour l'année prochaine

Il y a 30 PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative).

L'école bénéficie d'une psychologue scolaire et l'équipe éducative est mobilisée sur la question, ce qui permet la mise en place de ces équipes. Il manque toujours de RASED mais intervention de Mme Bontempelli. Manque d'un rééducateur depuis environ 10 ans.

26 PAI (projet d'accueil individualisé – pour les maladies chroniques)

3. Projet d'école

- Annexe au projet l'école : la web radio. Une nouvelle émission sera diffusée en live le 4/04.
- ➔ Demande de sono par Mme Bontempelli pour pouvoir la diffuser en direct dans l'école. Relancer l' élu à la jeunesse.

- Édition du journal de l'école

- ➔ relance de la demande de pouvoir bénéficier des services de l'imprimerie centrale.

Besoin = 2 feuilles A3 * 400 * 3 éditions.

M. Baron : ce serait illégal de bénéficier de cette aide. De plus l'imprimerie municipale ne pourrait absorber cette demande. Il propose qu'une association soit créée pour pouvoir bénéficier d'une subvention de la mairie.

Prochaine édition en mars : l'école prévoit d'en remettre un exemplaire au Maire + M. Chateau + M. Latronche

- ➔ La FCPE fait un courrier à la mairie pour ces deux sujets.

- Mise en place par la Mairie d'un conseil municipal des enfants. Mme Bontempelli a rencontré la personne qui s'en occupe. Il y aura 2 représentants par école. Ça pourrait se mettre en place avant la fin de l'année scolaire.

- L'école a été tirée au sort par l'inspecteur d'académie pour participer à une observation sur 2 ans afin de mutualiser les pratiques pédagogiques qui aident à la réussite des élèves en mathématiques. Démarrage après les vacances de printemps.

4. Goûter de l'étude

Demande refusée de pouvoir utiliser le site de restauration pour que les élèves puissent utiliser la salle de cantine pour le goûter de l'étude, comme en maternelle (NB : en maternelle le goûter est fourni par la mairie). Le refus est basé sur le fait qu'il est interdit d'apporter de la nourriture extérieure dans la salle de restauration. Les enfants prennent le goûter dehors par terre aujourd'hui.

Mme Bontempelli : pourrait-on envisager que le goûter soit fourni par la mairie pour que cela soit permis et permette un goûter équilibré pour chacun ?

Est-ce que cela pourrait être inclus dans la nouvelle prestation de restauration (cf sortie annoncée du SIRESCO) ?
M. Baron : la sortie du SIRESCO n'est pas encore actée, cela devra être acté par les autres membres du SIRESCO. Des efforts ont été entrepris mais ça ne va pas assez loin.

➔ Regret de la FCPE que la communauté éducative ne soit pas associée à cette réflexion/décision : comment être assurés que ça va vers un choix plus qualitatif ?

La FCPE fera un courrier à la mairie pour qu'une solution soit trouvée pour que les élèves puissent prendre leur goûter dans de meilleures conditions et qu'éventuellement une offre incluant le goûter puisse être proposée par le futur prestataire retenu par la Mairie s'il y a effectivement sortie du SIRESCO.

5. Traçage des jeux dans la cour

Les budgets ont été votés, ça devait se faire à l'automne ? Qu'en est-il ?

➔ Relance de la FCPE

6. Festivités de fin d'année

- Olympiades : le 14/06. Demande auprès du service des sports pour fourniture
- Bal costumé : les parents d'élèves confirment leur souhait de reprendre l'organisation d'un bal de fin d'année, à prévoir la semaine du 27/06. Proposer à la mater de le faire ensemble. L'école ne sera pas en mesure de participer au budget car elle a consacré un budget important cette année à la web radio.
- Les CM2 aimeraient faire une représentation de la comédie musicale à Jean Vilar. Demande faite auprès du centre, réponse après 2 mois qu'il faut faire une demande au Maire.

7. Problèmes d'équipements,

- Fixations dans la salle rouge. À qui faut-il demander pour que le régisseur puisse faire ?
- Il n'y a plus la possibilité de commander de vidéoprojecteurs ou de sono portables sur le budget de la Mairie et manque de prises pour pouvoir les fixer.
- Manque d'un abri à vélo
- Demande de repeindre les murs de certaines classes et de reboucher des murs

8. Sport

Mme Bontempelli a demandé à récupérer des créneaux de piscine, ce qui a été accepté mais il y en aura moins que prévu au départ.

Les classes de M. Verroust et Mme l Pontois ont perdu leurs créneaux de gymnase qui ne pourront être remplacés. Ça pénalise les classes qui ont du mal à faire le nombre d'heures de sport prévues dans les programmes. Manque de concertation sur le sujet.

Des cartons de docs ont été perdus (dossiers PPRE passerelles, attestation de piscine) par Rol Tanguy.

9. Point com incendie

15/02 : incendie dans le tableau électrique, appel des pompiers, de la mairie, évacuation des enfants. Alarme incendie grillée réparée depuis. Groupe électrogène fourni en attendant. L'électricité est fonctionnelle maintenant. Nouveau tableau posé.

La mairie avait décidé de ne pas communiquer sur son site pour ne pas créer de panique.

Certains parents ont fait remonter des questionnements par rapport à la communication aux familles, le fait que les infos soient arrivées tard et de façon hétérogène.

Mme Bontempelli informe que la priorité a été donnée à la sécurité des enfants, y compris sur le temps du déjeuner pour lequel les enseignants sont restés volontairement pour permettre aux enfants de déjeuner. Cela a permis de faire en sorte que les enfants ont pu être évacués sans stress. La communication auprès des familles a été faite ensuite, quand la situation a été réglée.

10. Nouveau protocole sanitaire

À partir de lundi 14/03 les masques ne sont plus obligatoires pour les enfants et enseignants en intérieur et extérieur (pas de masque dès à présent pour le sport même en intérieur), assouplissement sur le brassage.